scrutin de liste au scrutin d'arre dissement, la Chambre fera tout ce qu'il lui est possible de faire pendant la session de 1881. M. Gambetta, qui s'attache à prémunir aes collègues contre toute illusion à ce sujet, ne se méprend pas davantage relativement aux grandes lois soumises en ce mo-ment au Sénat: la réforme judiciaire, la gratuité de l'enseignement orimaire gratuité de l'enseignement primaire celle qui rend cet enseignement obligatoire et qui avait pour but de la laïciser.

laïciser.

Il lui paraît que si ces lois reviennent du Sénat à la Chambre, elles
seront teltement modifiées, si complètement changées, que ce serait toute
une nouvelle étude à faire; en tout
cas, elles ne pourraient être promulguées en 1881. Le mieux serait donc
que le Sénat les oubliât, pour s'occuper
activement du tarif général des douanes, du projet sur le droit de réunion
et attendre avec le budget de 1882, les
dernières lois destinées à compléter la
réorganisation de l'armée, et la loi sur derineres lois destinees à compieter la réorganisation de l'armée, et la loi sur la régime de la presse. M. Gambetta l'a pas non plus dissimulé à ses inter-locateurs que, d'ans l'état actuel des esprits et à la veille, en quelque sorte, d'élections générales, les trois grandes lois soumises en ce moment, au Sénat et que je viens l'énumérer, auraient tout à gagner comme autorité à être es ou modifiées par la nouvelle législature qui, du moins, pourra s'inspirer à leur égard des tendances

pays.

Il y a tout lieu de suppeser que ces exhortations produiront leur effet, en modérant l'ardeur, quelque fois intermediations et en les pestive, de nos législateurs et en les faisant se borner à ce qui est tout sim-

actuelles et des vœux plus récents du

plement possible et pratique. Les journaux républicains n'offrent rien d'intéressant, aujourd'hui. La Republique française continue à s'escrimer contre les feuilles - intransigeantes ou purement radicales qui, comme la Justice, contestent que opportunistes aient été vainqueurs aux derniers scrutins de Paris. Comme ce sont de pures redites qui n'intéresse raient pas vos lecteurs, je n'insisterai pas autrement sur ces polémiques. On sera très vraisemblablement

édifié sur leur mérite de demain en huit, c'est-à-dire le 27, lorsque le nouveau conseil municipal se réunira pour la première fois, car on prête aux différents membres l'intention de se grouper en trois catégories, l'extrême auche, la gauche et la droite, ce qui indiquera la véritable opinion. première séance, toute extraordinaire. sera, du reste, exclusivement con-sacrée à la nomination du bureau et à la désignation des commissions. Au mois de février, aura lieu la session

ordinaire du conseil.
On remarque et l'on commente beaucoup au Palais Bourbon, ainsi qu'au Luxembourg, l'affectation mise par l'organe de M. Gabetta, j'ai nommé la République française, à ne parler ni de la circulaire de M. Barthélémy St.-Hilaire, ni de celle de la Porte, et cela à la veille de l'interpellation que M. Antonin Proust se propose d'adresser au ministre des affaires étrangères. Serait-ce que ces documents contrarie-Serait-ce que ces documents contrarie-raient certains projets médités à Athè-nes et qui n'attendaient qu'une occa-sion favorable pour se produire? Cette remarque, dont l'initiative appartient à un journal allemand, la Gazette d'Al-sace-Lorraine, est peu flatteuse, il faut en convenir, pour l'organe gam-bettigte.

Nous avions la revendication concernant la suppression de la police des mœurs, revendication qui ne ten l à rien moins qu'à la liberté de la prostitution et à la désorganisation de la préfecture de police. Le citoyen Yves Guyot, le meneur de cette campagne, la Lanterne. en commence une autre contre la brigade de surveillance des voitures publiques. Il a convoqué, à cet effet, pour après-demain 21, onze heures du soir, dans la salle de l'Elysée Montmartre, la corporation des co-chers, ainsi que les patrons. Il s'agit, dit le bulletin de convocation, de subs-tituer l'application du droit commun aux ordonnances de police concernant les voitures publiques. En bonne con-Yves Guyot aurait dû convoquer également le public, c'est-à dire la partie payante, qui a également le droit d'être consultée.

C'est la basse qui a prévalu, au-jourd'hui à la Bourse. Il y a pour cela plusieurs motifs, ainsi que vous allez pouvoir en juger. D'aberd, on s'atten-dait, après les bruits répandus hier, à la publication d'une note officieuse, expliquant l'importance et l'époque de l'émission du 3 0/0 amortissable, et aucune note n'a été publiée. Ensuite, on a prêté à la Turquie des disposi-tions belliqueuses et à l'Italie de mauvais desseins à l'endroit de la Tunisie Enfin, on a mal auguré du bilan de la Banque qui sera connu demain, Tout cela n'aurait peut-être produit aucun effet si l'atonie du marché n'a vait poussé les esprits au noir.
Bref, le 3 0/0 a cloturé à 84, en

Bref, le 3 0/0 a cloturé à 84, en haisse de 30 centimes; l'amortissable à 85,27, en baisse de 37 centimes et le 5 0/0 à 120,15, en baisse de 15 cent. D'halen ouvert à 87,60, cloture à 87,45. Le Florin est à 76 3/8. Le Hengrois à 93 5/8, le Russe à 95 5/8, l'Otiental à 61 1/2, le Turc à 13, l'Egyptienne à 358,12 et la Banque Ottomane à 545. ane à 545.

Le Temps, dans un article évidem-ment communiqué par le ministre des finances, cherche à réagir, ce soir, contre les impressions relatives à l'é-

ssion plus ou moins prochaine, de 3 0/0 amortissable. Il affirme que cette émission, ne saurait avoir lieu avant le mois de juillet prochain et que comme il ne s'agira que de procurer à l'Etat la différence entre ses ressources courantes, momentanément immo-bilisées en travaux et le montant des dépenses nouvelles, on pourra procé-der par émissions graduées successives qui, dans tous les cas, seront loin d'atteindre le milliard qui doit, suivant les baissiers, écraser la cote. Mais cet article du Temps a été connu trop tard après Bourse, pour pouvoir réagir sur les cours de nos rentes.

Par exemple, l'article que consacre, ce soir, le National, à M. Barthélemy Saint-Hilaire, a été très commenté pa la spéculation à l'issue du marché Malgré son affectation bienveillante on jugeaitcet article très perfidecontre le ministre signataire de la circulaire et auteur de la proposition d'arbitrage, et l'on augurait de l'existence de quelque intrigue pour renverser le ministre des affaires étrangères au début de la session. Dans tous les cas, ce ne pourra pas être avant la fin du M. Antonin Proust a pris mois, puisque jour pour le 31, afin de discuter avec M. Barthélemy Saint-Hilaire son interpellation.

Ainsi que je vous le faisais prévoir plus haut, la majorité ne semble pas du tout disposée à déposséder la droite de la vice-présidence qui lui avait été attribuée jusqu'à présent. Seulement c'est un autre député que M. Durfort de Civrac, qui paraît devoir être choisi La gauche républicaine s'est prononcée dans ce sens : et il ne reste plus qu'à connaître ce que vont décider les bureaux des quatre groupes.

Bulletin Economique

Les nouveaux débouchés de commerce maritime français.—
Colonie libre de Port-Breton
(Océanie).— M. Lucien de Puydt, pré
sident du Consoil colon al de la NouvelleFrance (Océanie), a reçu la dépêthe suivante de M. Le Prevost, 'commandant 1

France (Océanir), a recu la dépèche suivante de M. Le Prevost, commandant le navire celonial l'India.

**Sydney, 31 décembre 1839.

**Après une heureuse traversée, je suis arrive à Port-Breton. Jy a trouvé le Génit (autre navire de la colonie); tout allait bien à bord. Le pavillon de la colonie flotte à la baie Iriandaise, à Lambourne et à Liki-Liki. Les premiers travaux d'installation se font avec succès; la concorde règne parmi teut le personnel de la colone. Il est pessible de faire sur l'ile Bougainville de très bonnes installations sucrières; des dispositions sont prises en consèquence. Les iles Laughlan fourniron: beauceup de coprahs (amandes de cocos); il sera possible d'y faire des chargements importants. Il existe de bons mouillages peur les navires. **

Le journal la Crédit maritime, qui publie cette dépèche, ajoute:

« Nous ne saurions dire toute la satisfaction que nous éprouvons à voir réus ir cette entreprise coloniale due à la seule initiative individuelle de quelques Français courageux. Voilà ce que nous voudrions voir s'établir, se continuer partout; la France a besoin d'essaimer, nos enfants sont bons à montrer, ils sont braves,

la France a besoin d'essaimer, nos enfants sont bons à montrer, ils sont braves, intelligents, sympathiques; nous ne dou-tons pas un instant de leur succès partout

où ils se présenteront. » La fondation de la colonie de la Nou » La fondation de la colonie de la covere veille-France est un type à encourager : Nous supplions le gouvernement de ne pas tenir plus longtemps rigueur à M. de Rays. »

Nous approuvons entièrement les lignes prime de la comment de la comme

Nous approuvons entierement les irgnes qui précèdent et nous pensons qu'il serait plus profitable à nos compatriotes, au point de vue commercial, de se créer de pareils débouchés que d'exposer leurs capitaux et souvent mêms leurs personnes dans des entreprises comme celle du percement de l'isthme de Panama, qui est, nous le reconnaissons, une entreprise d'une utilité incontestable au point de d'une utilité incontestable au point de vue commercial, mais qui ne pourra s'exécuter qu'au prix des plus grands sacrifices d'hommes et d'argent, nous souhaitons sincèrement que la France ne fournisse ni les capitaux, ni les travailleurs. A ce sujet, le journal cité plus haut contient les lignes suivantes :

« Les actions émises avec tant de fra « Les actions émises avec tant de fra-actions émises peine, vont chaque jour en se dépréciant, elles perdent 20 fr. sur le capital nominal. Et comme il a été versé 25 francs seulement, elles perdent en réalitéles 4/5 du versement; les veilà au niveau des mauvais papiers de la Bourse, ce qui devait immanquablement arriver en peu de temps.

» Au reste, les renseignements que nous recevons de l'isthme nous apprennent que l'état sanitaire y est déplorable; les pays où l'on envois nes travailleurs sont précisément le lieu d'éclosion de la fievre faune, c'est de là qu'elle se répand par-tout.

» Puis voici qu'aux Etats-Unis la fa-

tout.

» Puis, voici qu'aux Etats Unis le fameux ministre de la marine Thompson est relevé de ses fonctions, même avant que le président Hayes soit parti, et cela pourquoi 7 Uniquement parce qu'il a accepta en principe de coopérer à l'entre-prise de M. de Lesseps. • Enfin, nous avons sous les yeux des

** Enfin, nous avons sous les yeux des articles de journaux américains qui ne laissent aucun doute sur le sens de cette mesure en regard de la concession du eanâl de Nicaragua à la Compagnie américaine du général Grant.

**Nous revenons sans cesse sur ce sujet et nous en fatiguons le public, c'est certain, mais franchement pouvons nous ne pas le faire, quand il est temps encore d'éviter à nos compatriotes une véritable catastrophe?

NOUVELLES MILITAIRES

Déclassement des anciennes for tifications de Dunkerque.

Le Journal officiel du mercredi 19 janvier publie le texte de loi relative au déclassement d'une partie des anciennes fortifications de la ville de Dunkerque. Cette loi ne contient qu'un article. Le voiet

Ceste ioi ne contient qu'un article. Le voici:

« La partie des anciennes fortifications de Dunkerque située à l'est du chenal du port et comprenant les fronts
1, 2, 5, X, 10 et leurs dépendances, c'està-dire tous les ouvrages actuellement
existants dans les deux polyxones 1, 2,
3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16,
17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28,
29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40,
41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53

qui sont limités par un liseré vert sur le plan annexé à la présente loi, est rayée du tableau de classement des places de

au taocear de classement des places de guerre.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'Etat.

Par décrets insérés au Journai ofsciel d'aujourd'hui, sont nommés dans l'ordre national de la Légion-d'honneur, les officiers du 1^{ss} corps d'armée dont les noms suivent:

les officiers du 1° corps d'armée dont les noms suivent:

O'ficier. — 110° rég. Jubault, François chef de batailon, Chevalier du 25 juin 1859, 28 ans de services, 6 campagnes.
Checaliers. — 1° rég. Dupallu, Louis-Albert, capitaine adjudant major; 21 ans de service, 8 campagnes.
8° rég. Joannet, Antoine, Heutenant; 24 ans de services, 4 dampagnes.
43° rég. Blanc, Etienne-Joseph-Sylvain capitaine; 23 ans de services, 3 campagnes.

capitante, se and compagnes.

73º rég. Daney de Marcillac, Louis-Adrien-Charles, chef de bataillon; 24 ans de services, 1 campagnes.

Estrabeau, Jean-Désiré, major; 25 ans de services, 2 campagnes.

Estrabeau, Jean-Désiré, major; 25 ans de services, 2 campagnes.

84° rég. Giannettini Antoine, capitaine; 21 ans de services, 3 campagnes.
Chassaing, Jacques, capitaine; 20 ans de services, 1 campagne.

5° rég. de dragons. Martin, Pierre-Victor, lièutenant; 25 ans de services, 2 campagnes.

campagnes.

19° rég. de chasseurs. Armantier, Athanase Jean-Marie-Jules, capitaine; 26 ans de services, 1 campagnes.

Jacquelin-Duval, Louis-Jean-Baptiste, lieutenant, officier d'ordonnance de M. le génér J. commandant la 1° brigade de cavalerie; 25 ans de services, 7 campagnes.

gnes.

27º rég Giroux, Alphonse, capitaine; 25
ans de services, 2 campagnes.

3º rég: du génie. Quantin Louis-Denisdinand, capitaine; 19 ans de services,
1 campagne.

offinand, capitaine, is and as services, 1 campagne.
Wilmet, Jean-Baptiste-Ulysse, capitaine; 19 ans de services, 1 campagne.
Pintart Jean-Ferdinand-Jules, capitaine
17 ans de services, 4 campagnes.
Var Vincent, chef armurier de 1 classe;
26 ans de services, 5 campagnes.
La métaille militaire a efé conférée aux militaires dans les noms suivent:

33° reg. Margerand Françols, sergent;

24 ans de services, 10 campagnes.
Marty Jean-Prosper, sergent; 22 de services, 1 campagne, 1 blessure.

73° rég. Thilloye Jean-Baptiste-Alfred, chef armurier; 24 ans de service, 6 cam-84º reg Galbe Michel-Felix Jean, capo-

ral-sapeur; 26 ans de services, 2 campa Simoni Antoine, soldat; 25 de services,

Un camp de manœuvres et une école de tir vont être établis à Saint-Yrieix (Haute-Vienne). M. le général Schmitz, commandant le 12° corps d'armée, a visité l'emplacement destiné à ces installa-tions et l'a trouvé fort à sa convenance.

Les concours organisés par la Société nippique française, pendant l'année 1881, nuront lieu: A Bordeaux, du 13 au 20 février. A Nantes, du 6 au 13 mars

Nantes, du 6 au 13 mars, Paris, du 26 mars au 12 avril. Lyon, du 4 au 8 mai. Lille, du 25 au 29 mai. A Lille, du 25 au 25 au A Nancy, du 15 au 19 juin.

Le concours d'admission à l'école supérieure de guerre aura fieu cette année d'après les mêmes dispositions que les années précédentes.

Les demandes des candidats devroit parvenir au ministère de la guerre le mars au plus tard. Les épreuves orale commenceront le 2 mai.

ROUBAIX-TOURCDING

Vendredi, 21 janvier, à neuf heure une messe sera célébrée à l'église Saint Martin pour l'anniversaire de la mort de Louis XVI.

La commission départementale du Norde réunira à la Préfecture, le 26 janvier à deux heures.

Par décret inséré au Journal officiel d'hier, M. Ovigneur, commandant des canonniers sédentaires de Lille, est nom-mé Chevalier de la Légion d'honneur. Titres: 12 ans de services, 1 campagne. Services exceptionnels.

Le ministre de l'instruction publique vient d'approuver le choix qui a été fait par le conseil général du Nord de l'emplacement offert par la ville de Douai pour la construction d'une école normale de filles.

Le préfet du Nord a décidé que M. Pèpe ainé, architecte à Douai, serait chargé de dresser les plans et devis du projet de cette construction.

Les travaux vont commencer immédia

Le journal général de l'instruction pu-blique publie une statistique des biblio-thèques pédagogiques existant au ler petobre 1880.

octobre 1880. Le département du Nord possède 14 bibliothèques seulement Le Pas-de-Calais en possède 36 et la Somme 40.

Dans sa séance de mardi, la commis-sion de l'Exposition des Beaux-Arts de 1881 a élu son bureau qui est composé commeisuit : Vice présidents : MM. Her-lin et Sauvage; secrétaire, Houzé de l'Aulnoit et Alfred Agache; trésorier, M. Lenglart. Le maire de Lille est président de droit

de cette commission.

On nous annonce la nomination de M. Auguste Binet, comme directeur du service des Eaux de la Lys, en remplacement de M. Rymkieviez. (Gasette.)

La bourrasque qui s'est déchainée sur Tourcoing, Roubaix, Lille et teute la région, avant-hier matin, a déposé une épaisse couche de neige. A Linselles, on nous signale un endroit ou cette couche a atteint une hauteur de 75 centimètres. à Neuville 69 centimètres. A Tourcoing laplus forte hauteur constatée est, croyons-nous, de 55 centimètres.

Par décision de M. le Président de la République, la peine de mort prononcée par le conseil de guerre séant à Lille, contre Joseph DANCET, agé de 22 ans, canonnier à la 21 batterie d'artillerie de Douai pour meurire commis sur la personne de son brigadier, Louis Raux 276 de 24 ans, est cammuée ea celle des travaux forcés à perpétuité ét à la dégradation militaire.

On signale la disparition d'un jeune homme de la rue du Fontenoy, Eugène

Casquette noire, veston noir, gilet de chasse, pantalon de velours, cravate La vallière blanc et noir, toulard blanc e noir, chaussures; grosses bottines

Emile-Pierre Desmets, né le 29 janvier 1845, fils de feu Jean Desmets et de feu Adèle-Joseph Paux, est invité à se rendre au bureau central de police de Tourcoing, où des pièces importantes relatives à une succession, lui seront communiquées. Les parents et connaissances du susdit Emile-Pierre Desmets, sont instamment priés de lui faire connaître le contenu de cette note et de déclarer son domicile. (Communiqué).

On vient d'interner à la citadelle de Lille, un jeune militaire belge, brigadier aux carabiniers, nommé Julien Henri H. La gendarmerie l'a arrêté à Werwicqsud (France) ou il séjournait depuis quél-

La gendarmerie la arrete a Werwich sud (France) ou il séjournait depuis quélques lours.

Ce jeune militaire, fils de belge, mais peit-fils de français, malgré les avis qui lui furent dennés en temps utile, persista à satisfaire au recrutement en Belgique; ce qui n'empécha pas qu'il ne fut porté sur la liste de re-rutement ea France. Au tirage au sort de la classe, Julien H. fut appelé, mais comme il était déjà incorporé dans un régiment belge, il fut constaté absent, et déclaré insoumais.

Sous le coup des lois françaises relatives à s. position spéciale, Julien H. dont les parents habitent Werwicq, a été signalé dès son arrivée dans cette localité et sais jar les gendarmes.

C'est aux tribunaux civils, qu'il appartient, paratt-il, de décider, sur ce cas particulier. Plusieurs jeunes gens de nos cantons, se treuvent dans la même position que H.

Hier, vers deux heures de l'après midi des mariniers ont retiré de la Deûle, prè de la passerelle du Bois de Boulogne, Lille, le cadavre d'un individu vêtu d'un pardessus, d'une jaquette, d'un gilet e d'un pantalon en drap noir.

Le corps, qui a été transporté à la Mor gue, ne porte aucune trace de violence et tout fait supposer que l'accident ou le suicide auquel on peut attribuer la moré de cet inconnu, ne s'est pas produit à Lille, car-le noyé paraît avoir séjourné plus d'un mois dans l'eau.

Voici son signalement : 20 à 22 ans, moustache naissante, taille, 1 m. 70, linge marqué J. D.

Un accident dont les conséquences auraient pu être très graves s'est produit, hier, vers dix heures et demie du soir, à Lille.

Deux chevaux attelés à la voiture de M. Desurmont, brásscur, se sontempor-tés sur la Grande-Place, et, dans une course verigineuse, ont parcouru une partie de la rue Nationale, brisant sur leur passage plusieurs candélabres à

gaz. Ils se sont abattus près de l'imprimerie

Ils se sont abattus près de l'imprimerieDanel, sur un autre candélabre, qu'ils ont également brisé.

Par un hasard inoul, il n'y a eu à déplorer aucun accident de personnes. Le
cocher qui avait été précipité de son siège
à l'entree de la rue Nationale, s'est relevé sans aucune blessure. — M. Desurmont qui s'était jeté au bas du véhicule
pour maîtriser les chevaux, n'a reçu aucune contusion sérieuse. Enfin Mine Desurmont qui se trouvait dans la voiture,
en a été quitte pour la peur. — Quant à
la voiture elle a été littéralement mise en
pièce.